

**REPUBLIQUE
FRANÇAISE**

**DEPARTEMENT
DU
GARD**

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
19	19

**Date de la
convocation
29/05/2020**

**OBJET
DE LA
DÉLIBÉRATION**

**DESIGNATION
D'UN DELEGUE
ELU AU CNAS**

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 4 JUIN 2020

**DELIBERATION N° 08
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

L'an deux mille vingt et le quatre juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à huis clos au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. Jean-Claude MAZAUDIER, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice.

Mme Karine PERROTIN a été nommé secrétaire.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Comité National d'Action Sociale et la nécessité de désigner un membre élu comme délégué local du CNAS.

Monsieur le Maire propose comme délégué élu au CNAS Madame Lisette RAVAT, Premier Adjoint, chargée des affaires sociales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 16 voix pour et 3 abstentions :

- **APPROUVE** la désignation de Madame Lisette RAVAT comme déléguée au CNAS.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

030-213002413-20200604-DE08-040620-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/06/2020

Affichage : 05/06/2020

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER

